

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2025N° 16

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi quatorze Avril, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 07 Avril 2025.

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne, ADAMY Sandy, GEORGES Claire, Messieurs CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, Monsieur CHLASTA Patrick.

Excusés : Monsieur DE GUILLEBON Olivier, Monsieur VALOIS Pierre.

Monsieur VALOIS Pierre a donné procuration à Monsieur BEGUERIE Stéphane

Absent : Néant

Monsieur Patrick CHLASTA a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 RESTAURANT**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 RESTAURANT présenté par Monsieur le Maire commune suit

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	24 605.00	24 605.00
INVESTISSEMENT	1 400.00	1 400.00

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2025 présenté par Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres

APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	24 605.00	24 605.00

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	1 400.00	1 400.00

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le

BONNES, le 14 avril 2025  
Le Maire

S. BEGUERIE

